

EUROCAPE New Energy France

Melle. Marie-Adissa Ferrari
770 rue Alfred Nobel
34000 MONTPELLIER

Tél. : +33 (0)4 27 04 50 51
Port. : +33 (0)6 82 71 09 62
Courriel: ferrari@eurocape.eu

MAIRIE DE ROUFFIAC
À l'attention de Monsieur le Maire
Le bourg
15150 ROUFFIAC

Montpellier, le lundi 25 août 2014

Lettre RAR n°1A 095 800 7984 0

Objet: Potentiel éolien de Rouffiac

Monsieur Le Maire,

Lors de notre première rencontre en mairie, le 10 octobre 2012, je vous avais exposé le potentiel éolien que nous avons identifié sur le territoire de votre commune suite à notre analyse du Schéma Régional Éolien d'Auvergne.

Le 10 janvier 2014, j'ai eu l'opportunité de présenter à votre conseil municipal notre entreprise et le projet que nous souhaitons développer à Rouffiac. Vous n'avez pas hésité à nous accorder votre confiance. Nous souhaitons vivement vous remercier pour l'accueil favorable que vous nous avez réservé, cependant nous nous voyons contraints de devoir renoncer au développement du projet.

En effet, le financement des énergies renouvelables évolue et le mécanisme français actuel de tarif de rachat pourrait être remis en cause à l'horizon 2017. Il est en effet probable qu'à moyen terme (il faut toujours 5 à 7 ans pour développer un projet éolien en France) le tarif de rachat éolien soit révisé.

Cette nouvelle pourrait remettre en cause la rentabilité et donc la possibilité de développer des parcs éoliens dans certains secteurs moins ventés.

Les ingénieurs experts en potentiel éolien d'Eurocape ont estimé de manière fiable la vitesse moyenne du vent sur votre commune. Il apparaît que cette vitesse est située autour de 5.4 m/s à 100 m de hauteur. Avec des éoliennes actuelles d'une puissance de 3 Mégawatts, ceci représenterait un peu moins de 1 800 heures de fonctionnement à pleine puissance contre 2 200 en moyenne sur l'année pour un parc éolien français « type » actuellement en service.

Sans tarif de rachat, l'équipe chargée du financement des parcs chez Eurocape a déterminé un nombre d'heures de fonctionnement minimum, en dessous duquel il nous est

difficile d'investir dans le développement d'un projet éolien. Rouffiac n'atteindrait malheureusement pas ce minimum exigé.

Nous sommes donc forcés aujourd'hui de stopper le développement de certains projets et avertissons tous les propriétaires et leurs exploitants signataires. Une lettre explicative a ainsi été envoyée à :

Alors que le coût du nucléaire ne fait qu'augmenter, nous sommes convaincus que l'éolien terrestre a son rôle à jouer dans le mix énergétique français. Nous espérons qu'un sursaut politique et économique aura lieu pour permettre aux énergies renouvelables de se développer dans un meilleur contexte.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension.

Nous sommes, bien évidemment, à votre écoute et à votre disposition pour toute question que ces informations pourraient susciter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Marie-Adissa FERRARI
Responsable de projets

